Le seul hebdomadaire de langue française de la région de Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

Notre Devise:- "Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" (Racine)

VOL. XIX — No. 9 Sudbury, Ont., le 7 sept., 1961 le numéro: 10 sous

L'ANARCHIE grand vice de notre époque

Dans LA PRESSE du 30 août, Guy Cormier publie un texte intéressant, intitulé: "Pogo fait la morale". Il commente, dans sa chronique sur la Radio-Télévision, le petit livre POGO que le U.S. Department of Health — (qui correspond à notre Ministère de la Santé) a lancé avec beaucoup d'apparat. "Pogo, écrit Guy Cormier, répète souvent: "Parents, aimez vos enfants. Guidez vos enfants. N'ayez peur ni de vos enfants, ni de la télévision". "Faut-il admirer? poursuit Guy Cormier. Je n'arrive pas, pour ma part, à admirer. Je n'arrive pas non plus à trouver cela parfaitement ridicule. Je trouve cela PATHETIQUE. Que le Pouvoir doive se tourner vers les commettants et leur demander "d'aimer" leurs enfants, je trouve cela pathétique.

"Et si j'étais citoyen américain et que je dusse trouver dans mon courrier le petit POGO du Health Department, j'aurais envie d'écrire un petit Pogo, à mon tour, mais pour gouvernants, celui-là, dans lequel on pourrait lire au moins cette phrase: "Gouvernants, gouvernez! Si vous estimez que cet immense pouvoir qu'est la télévision ne peut pas être laissé aux seuls mains des fantaisistes et des irresponsables, intervenez directement. N'envoyez pas Pogo.

La télévision américaine, à côté de choses excellentes, paraît souffrir d'un vice de structure commun à tant d'institutions américaines: l'anarchie. De dire cela ne nous confère pas à nous, Canadiens, un certificat de bonne conduite valable à perpétuité. Nous avons frôlé, nous frôlons et nous frôlerons encore demain l'anarchie, au chapitre des grands moyens de diffusion".

Oui, L'ANARCHIE, voilà le grand mal de notre époque, à tous les échelons. Le moindre hurluberlu, barbu ou non, s'improvise maître en vérité, et on en a vu de toutes les sauces, depuis les débuts de la télévision. A côté de techniques parfaites qui font de notre télévision la plus merveilleuse au monde, il y a des incompétences notoires, des faussaires chevronnés dans le domaine des idées. Personne de sensé qui n'aimerait voir toucher à la liberté de la presse, des moyens de propagande. Mais il n'y a pas place, à ce haut niveau de culture, et qui jouera un rôle de plus en plus grand dans l'éducation, pour des farceurs, des troubles-fêtes, des sectaires qui veulent imposer à la majorité d'un pays des idées dont la population ne veut pas.

Oui, à force de prôner partout la révolte, et le rejet de tous les complexes, on est arrivé à créer cette humanité XXe siècle, bourrée de complexes, où chacun

(Suite à la page 8)

QUAND LE BANDITISME FAIT DES SIENNES . . .

SUDBURY — Un tumulte marqué de plusieurs batailles a mis fin à l'assemblée générale convoquée par le local 598 Mine, Mill à l'aréna locale dimanche soir dernier. Des bombes lacrimogènes ont dû être utilisées par la police afin de mettre terme à des bagarres entre les deux factions rivales, soit le local 598 avec Don Gillis en tête et le Bureau national du Mine, Mill qui voit son prestige pour ne pas dire son organisation entière, s'écrouler.

Cette assemblée de dimanche dernier devait confirmer le désir des ouvriers démocratiques du local 598 de s'affilier avec le CTC. C'était donc le commencement d'une guerre ouverte contre le Bureau national et l'Union internationale Mine, Mill qui la semaine auparavant avaient signé un pacte de "non agression" avec les Teamsters de Hoffa.

M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada avait été invité à adresser la parole à plusieurs milliers de mineurs réunis à l'aréna mais devant les actes de violence et de désordre organisés par la faction rivale dirigée par Solski, Thibault, Smith et leurs compères, la police locale dut mettre fin à l'assem-

(Suite à la page 8)

"Silence, tout le monde! Roger Maris vient d'être appelé au bâton !"

ONTARIO

RENSEIGNEMENTS
au sujet de la
TAXE DE VENTE AU DETAIL DE L'ONTARIO

Les renseignements de base ci-dessous et qui se rapportent à la taxe de vente au détail de 3%, en vigueur depuis le 1er septembre, seront utiles à toute la population de l'Ontario

Pourquoi a-t-on établi cette taxe de vente?

L'Ontario connait à l'heure actuelle un essor sans précédent dans son histoire.

Donc, on doit puiser à un rythme sans précédent dans les caisses de la province. C'est ainsi, par exemple, qu'au cours des cinq prochaines années, il faudra construire près de mille écoles, suffisamment grandes pour pouvoir accueillir 500 élèves chacune. C'est-à-dire qu'il faudra augmenter considérablement les octrois provinciaux versés aux commissions scolaires au cours des prochaines années, sans quoi les municipalités seront réduites à imposer des taxes exorbitantes afin de pourvoir à l'enseignement élémentaire. Il faudra donner encore plus d'ampleur aux hôpitaux, aux routes et aux autres travaux publics afin de satisfaire aux besoins d'une population qui augmente sans cesse.

La province doit donc accroître ses revenus à raison de quelque $150 millions par année afin d'acquitter ces déboursés indispensables.

Après avoir analysé minutieusement toutes les méthodes de prélèvement dont dispose la province, les représentants à Queen's Park ont conclu qu'on ne pouvait plus satisfaire à ces énormes besoins financiers à même les sources de revenu actuelles. Ils ont convenu que la Loi de la taxe de vente au détail constituerait la méthode la plus juste et la plus pratique par laquelle les citoyens de l'Ontario pourront contribuer au coût de leurs écoles, de leurs hôpitaux et des autres services qui leurs sont essentiels.

Avant de rédiger le texte de la Loi de la taxe de vente au détail, le gouvernement ontarien a étudié à fond les taxes de vente au détail de sept autres provinces du pays et de nombreux Etats américains. La Loi de la taxe de vente au détail de l'Ontario est de toutes les lois de taxe de vente au détail, celle aux exemptions les plus généreuses. Il n'y a que deux autres provinces où le taux de la taxe soit aussi modique que celui qu'on nous propose.

Perception de la taxe

Ceux qui vendent d'une façon normale des marchandises dans les cadres de leur commerce doivent s'inscrire comme vendeurs. Ceux qui se sont inscrits reçoivent présentement ou ont reçu leur permis.

Ils devront percevoir une taxe de 3% du prix des articles vendus aux consommateurs. Cette taxe ne sera perçue qu'une seule fois. Ainsi, un grossiste accrédité pourra se procurer, du manufacturier, sans verser de taxe, des articles destinés à la revente. Il vendra à son tour au détaillant sans en percevoir la taxe. Puis le détaillant percevra la taxe lorsqu'il vendra au consommateurs.

Principales exemptions aux consommateurs

La plupart des nécessités quotidiennes de la vie ne sont pas sujettes à la taxe de vente. Les aliments, les ordonnances médicales et les médicaments de même que les vêtements pour enfants ne sont pas taxables. L'huile de chauffage, l'électricité et l'essence à moteurs sont exemptes de taxe. Les journaux, les magazines et les livres ne sont pas taxables. Aucune taxe ne sera perçue sur les repas servis dans les restaurants, si ces repas sont facturés individuellement à $1.50 ou moins. Aucune vente de moins de 17c n'est taxable. Ces exemptions et biens d'autres encore, sont expliquées en détail sur des cartes spéciales expédiées aux détaillants et aux autres vendeurs.

Domiciles non taxables

Les maisons et autres édifices sont des biens immobiliers et ne sont pas sujets à la taxe en vertu de la loi. L'entrepreneur en construction paie la taxe sur les matériaux qui servent à la construction du logis ou de tout autre bâtiment mais il n'y a aucune taxe sur la main-d'oeuvre qui constitue une bonne partie du prix total d'une maison.

Si les meubles et les aménagements tels que les tentures, poêles et réfrigérateurs sont vendus avec la maison, il faudra payer la taxe d'après leur valeur équitable.

Services non taxables

Sont sujets à la taxe les marchandises et les biens meubles seulement, ainsi que le service de téléphone, sauf les frais interurbains. Les personnes qui offrent leurs "services", telles que les coiffeurs, les propriétaires de salons de beauté, les buandiers et les nettoyeurs à sec, ne perçoivent pas la taxe mais doivent la payer sur les articles dont ils se servent dans le but d'offrir ces mêmes services. Toutefois, si les frais de réparations comportent des quantités appréciables de pièces ou de matières premières, la facture entière sera taxable à moins que les matières premières n'y soient montrées comme item distincts de cette main-d'oeuvre.

Ventes occasionnelles

Lorsqu'un particulier vent privément des marchandises, la transaction revêt le caractère d'une vente occasionnelle. Dans ce cas, c'est l'acheteur et non le vendeur de marchandises taxables qui doit faire part de l'achat et verser la taxe de vente, sur le prix d'achat, au Contrôleur de revenu.

Ventes à tempérament

La taxe de vente, sur le prix total, est exigible au moment de la vente, même si les paiements sont échelonnés sur une longue période. Les frais de crédit sont également taxables à moins qu'ils ne soient précisés et imputés comme item distinct.

Reprise

Il faudra payer la taxe en fonction du prix de vente original moins le montant de l'allocation de reprise.

Cultivateurs

Les cultivateurs n'auront pas à payer de taxe sur la majeure partie de leur outillage, sur les semences et les moulées agricoles, sur les remèdes et médicaments destinés au bétail et sur bien d'autres articles affectés directement à l'exploitation de la ferme.

Exportation et importation

Les marchandises expédiées en dehors de l'Ontario ne sont pas taxables puisque la taxe ne s'applique qu'aux produits consommés en Ontario. En vertu de cette loi, les manufacturiers ne paient pas de taxe sur les articles qu'ils achètent dans le but de manufacturer des articles destinés à la vente. Par conséquent, leur situation de concurrents sur le marché étranger ne s'en trouvera pas affecté après l'imposition de cette taxe.

Les articles importés en Ontario sont taxables puisqu'ils sont achetés aux fins de consommation en Ontario. L'acheteur de marchandises importées est sujet à la même taxe qu'il devrait payer à un vendeur d'Ontario s'il avait acheté les marchandises en Ontario.

Location de biens meubles

La personne qui devient propriétaire de biens meubles au moyen d'un loyer pour l'usage des dits biens sera considérée comme l'acheteur des dits biens en vertu de cette loi et elle devra payer la taxe sur le prix du loyer qu'elle aura versé.

Les vendeurs enregistrés reçoivent des cartes spéciales où sont énumérés les articles exempts et les articles taxables. Chaque carte précise la façon dont s'applique la taxe de vente au détail par rapport à chaque catégorie d'entreprises. On pourra se procurer d'autres renseignements en s'adressant au bureau régional de la taxe de vente, dans sa propre région.

BUREAU REGIONAL DE SUDBURY
desservant les comtés de Sudbury et Algoma
102 sud rue Durham Tél.: OS. 4-3151
Percepteur régional: M. R. Fraser

Le Contrôleur du revenu,
PHILIP T. CLARK

Arts Graphiques Ltée
Imprimerie et bosselage
122 Elm e. Sudbury OS. 3-0700

L'AMI DU PEUPLE
Sudbury, Ontario — Sudbury, Ont., le 14 sept., 1961

Librairie Loisirs
Fournitures et livres de classe
122 Elm e. Sudbury OS. 3-0700

Ottawa cherche "furieusement" une solution au problème du drapeau canadien

OTTAWA—Le gouvernement Diefenbaker songerait à une action rapide sur le problème du drapeau. Conscient du malaise créé dans tout le pays par l'absence de tout emblème national distinctif, aiguillonné par la résolution libérale de nous doter d'un drapeau "en moins de deux ans après la victoire d'un gouvernement Pearson", harcelé par les appels éclatants des congrès NPD et créditiste en faveur du drapeau, houspillé par ses propres partisans québécois et par le voeu émis au dernier ralliement conservateur, le premier ministre John Diefenbaker chercherait ardemment (on pourrait dire "furieusement") une solution à cet épineux problème.

On parle de deux solutions auxquelles le chef du gouvernement se serait arrêté et entre lesquelles il opterait dans un avenir assez rapproché: soit une conférence fédérale-provinciale pour le choix d'un drapeau soit un référendum populaire.

L'idée d'une conférence des provinces relative au drapeau national aurait été suggéré au premier ministre par quelques-uns de ses conseillers les plus intimes et les plus écoutés. Tous auraient insisté sur la nécessité d'une action avant les prochaines élections, prévues pour l'automne prochain.

L'autre solution proposée est celle d'un référendum, un peu dans le sens de la proposition qui lui fut déjà faite de consulter les canadiens lors du récent recensement. Toutefois, ce plébiscite n'aurait pas lieu en même temps que les élections afin qu'il ne dégénère pas en querelles de partis ou qu'il ne sème pas la discorde au sein des partis eux-mêmes.

L'ACFEO ET LA CAMPAGNE DU REPECHAGE!

OTTAWA — L'une des grandes plaies de notre province, actuellement, consiste dans la fréquentation par des élèves d'expression française, des écoles publiques ou séparées de langue anglaise. Les présidents locaux et régionaux ainsi que les responsables de l'enseignement à travers toute la province sont priés de procéder à une enquête pour déterminer le nombre d'élèves de cette catégorie. VOICI UNE AUTRE TACHE TRES IMPORTANTE QUI PEUT ETRE CONFIEE AU COMITE DE COORDINATION QUE NOUS PRECONISONS.

Il convient aussi de former des comités composés des différents organismes qui peuvent participer à un travail de repêchage des élèves qui pourraient être transférés d'une école anglaise à une école bilingue sans qu'ils soient exposés à un retard dans leurs études.

Il faut établir avec les familles un contact personnel à leur domicile, en se partageant les rues à visiter. Nous avons préparé à cette fin un dépliant sur les écoles bilingues, lequel peut être obtenu sur demande en plusieurs quantités. Ce feuillet peut faciliter l'accès dans les maisons et fournir aux parents plusieurs explications sur les écoles bilingues.

Il faut mentionner aussi que le cours donné dans nos écoles bilingues est le même que celui des écoles de langue anglaise, avec l'enseignement du français en plus.

Pour les élèves de la première à la quatrième année inclusivement, il n'y a aucun danger de retard dans les études, mais il est important de recruter les jeunes qui se destinent aux jardins d'enfants.

Après 40 ans de lutte une 2e école enseignera le français à Toronto

Les Canadiens français habitant la ville de Toronto viennent de remporter une éclatante victoire pour la sauvegarde de la langue française de leur milieu, en obtenant cette année l'inauguration de deux salles de classe pour l'enseignement du français au niveau primaire dans une deuxième école séparée (catholique) de la Ville reine.

Jusqu'à maintenant, une seule école séparée de Toronto donnait cet enseignement au niveau primaire, l'école du Sacré-Coeur, située à l'angle des rues Sherbourne et Carleton. C'était tout ce qui s'offrait sous ce rapport aux 70,000 Canadiens français habitant à Toronto. Et encore cette école était située dans le centre de la ville.

L'hiver dernier, l'Association de parents et instituteurs de l'école du Sacré-Coeur, réalisant que le moment était impérieux d'obtenir l'enseignement du français pour les enfants vivant dans l'est et l'ouest de la Ville reine, entreprirent des démarches.

La lutte ne fut pas facile.

Utilisant le bottin du Toronto métropolitain pour retracer un aussi grand nombre que possible de familles canadiennes-françaises, les instigateurs du mouvement formèrent des comités provisoires à l'est et à l'ouest, entreprirent le recensement des familles, distribuèrent des circulaires, multiplièrent les visites, etc. Dans le seul district de Scarborough, les parents de quelque 250 écoliers signèrent une pétition qui devait plus tard servir d'appui à la présentation d'un mémoire à la Commission des écoles séparées de la Ville reine.

Au début de juillet dernier, la Commission des écoles séparées se rendait aux représentations des parents et annonçait qu'elle réservait, à compter de septembre, deux salles de classe à l'école Our Lady of Wisdom (Notre-Dame-de-la-Sagesse), à Scarborough, pour l'enseignement du français depuis la première à la quatrième année.

Les règlements scolaires exigeant un minimum de trente inscriptions pour l'utilisation d'une classe, les organisateurs convoquèrent vers la fin de juillet une assemblée de parents afin de s'assurer du nombre d'enfants voulus! Déception! Dix-sept parents seulement étaient présents, mais il s'en trouva parmi ceux-ci un nombre suffisant de convaincus pour grossir les rangs des pionniers et reprendre la sollicitation auprès des autres.

En août, on put convoquer une deuxième assemblée. Cette fois, soixante parents présents assuraient presque le nombre total d'enfants requis pour l'utilisation des deux salles de classe pour les quatre premières années du cours primaire.

La semaine dernière, quelque 250 petits Canadiens français inscrits à l'école Our Lady of Wisdom, ont entrepris leur année scolaire avec la certitude de s'instruire dans leur langue maternelle, même si pour débuter cela ne se fera qu'à petites doses. Et l'an prochain, ceux de la cinquième année sont assurés d'en obtenir autant.

Après quarante ans de lutte persévérante . . .

PANORAMA CANADIEN

LA COLOMBIE - BRITANNIQUE

La province

Surface: Terre: 359,279 milles carrés; eau: 6,976 milles carrés; total 366,225. Au troisième rang quant à la superficie au Canada.

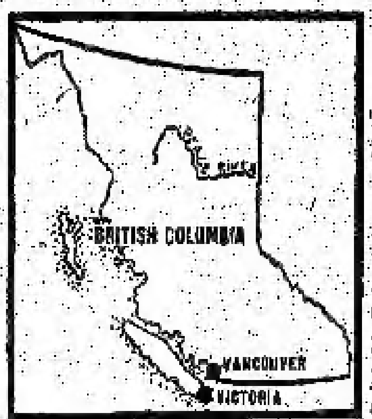

Capitale: Victoria (population 144,000).

Sol: Presque totalement montagneux. Plusieurs plaines arrosées de rivières et de lacs très longs.

Climat: Tempéré. Le thermomètre descend rarement sous zéro en hiver et ne dépasse pas les 90 degrés en été excepté à la frontière de l'Alberta. La précipitation annuelle est d'environ 35 pouces mais peut atteindre 262 pouces à certains endroits.

Produits: pourcentage du dollar—dérivés de l'industrie: 44.2%; agriculture et pêcheries: 43.3%; mines: 12.5%.

La forêt: L'industrie forestière occupe le tout premier rang dans l'activité économique de la province. La Colombie-britannique fournit à peu près la moitié de toute la production nationale du bois et sous-produits du bois. La pêche, surtout la pêche du saumon et du hareng, vient au deuxième rang. Le sous-sol contient de vastes réserves de charbon, de gaz et d'huile. L'industrie minière est également importante ainsi que la récolte de fruits.

. . . ses habitants

Population: 1,606,000, soit 3.89 par mille carré.

Races: 70% d'origine anglaise. D'autres groupes importants comprennent: Européens, Chinois et Japonais.

Religions: L'Eglise Unie est la première en importance, suivie de l'Eglise Anglicane, des Catholiques Romains, Presbytériens, Luthériens et Baptistes.

Politique: A la législature provinciale: Crédit Social 32, CCF 16, Libéraux 4. Au parlement fédéral: PC 18, CCF 4.

1871: Date de l'entrée de la province dans la Confédération.

De grandes superficies au centre et du nord de la province sont presqu'inhabitées à l'exception de camps miniers ou de bûcherons. Aussi on trouve quelques grandes fermes le long de la Rivière de la Paix.

Vancouver: la plus grande ville de la province avec 760,000 h. est l'un des ports les mieux aménogés du monde.

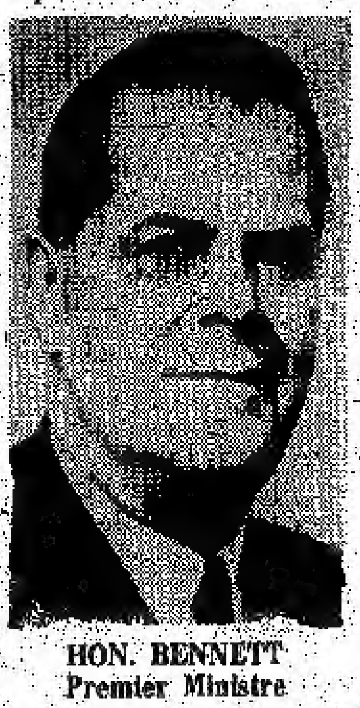

HON. BENNETT
Premier Ministre

Le représentant MERIT est votre meilleur ami

UNE RÉCLAMATION INCENDIE?

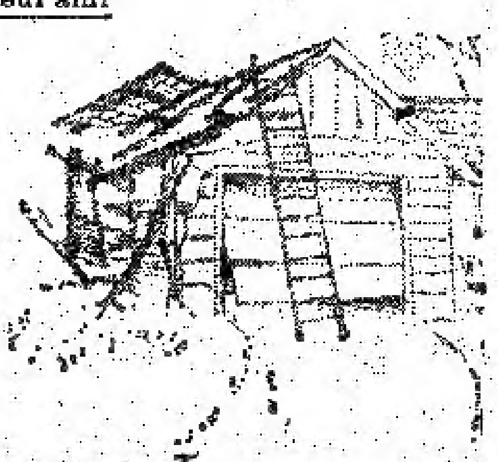

Le représentant d'ASSURANCE MERIT est à votre entière disposition

Que vous soyez propriétaire ou locataire, toute réclamation faite en vertu d'une police d'assurance Merit est rapidement réglée par un représentant Merit spécialement entraîné. Par contacts personnels, il vous évite la paperasse inutile et accélère le règlement de la réclamation, vous épargnant ainsi temps et tracas.

Vous réalisez des économies grâce à la police combinée Merit, qui protège *à la fois et à peu de frais* votre demeure, son contenu et votre responsabilité personnelle. Vous pouvez payer par trois versements annuels modiques.

Avez-vous évalué votre maison et son contenu récemment? Vous ne pouvez pas vous permettre d'être mal protégé.

Pour tous vos problèmes d'assurance-automobile, d'assurance-feu ou d'assurance sur votre responsabilité personnelle, téléphonez ou écrivez à . . .

MERIT INSURANCE COMPANY

Bureau régional: 70 rue Larch, Sudbury — OS. 4-8331
Succursales de l'Ontario: Barrie • Belleville • Brantford • Cornwall • Guelph Hamilton • Kingston • London • Niagara Falls • North Bay • Ottawa Pembroke • Peterborough • Port-Arthur • St. Catharines • Sault-Ste-Marie Stratford • Sudbury • Timmins • Toronto • Windsor

70 SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE

LE COURRIER DOMINICAL

Ephémérides des Fondateurs de l'Eglise canadienne

septembre

Voici l'attestation d'un médecin, laquelle parle par elle-même:

"Je soussigné, Louis-Joseph X, médecin pratiquant légalement la médecine et la chirurgie, certifie que j'ai eu sous mes soins Rosies, enfant de 4 ans, souffrant de broncho - pneumonie double, complication d'une coqueluche. Je certifie de plus que la ou vers la douzième journée de sa maladie, l'enfant fut atteinte d'une méningite et que, d'après toutes les données de la science médicale, elle devait mourir de cette terrible maladie. La fillette était à la période comateuse de la méningite et sa mort n'était plus qu'une question d'heures. J'avais même déclaré à la famille qu'à moins d'un miracle, l'enfant mourrait dans les vingt-quatre heures et je leur avais conseillé de la faire bénir par un prêtre.

Je certifie que vingt-quatre heures plus tard, je me suis rendu chez cette famille, convaincu que je ne trouverais plus qu'un cadavre. Je fus on ne peut plus étonné de constater un grand changement dans l'état de ma patiente: elle avait pris un mieux sensible. Les parents me confièrent alors qu'ils avaient recommandé leur enfant à Monseigneur de Laval. Le mieux s'accentua de jour en jour, au grand étonnement du soussigné et des personnes qui ont vu la petite malade au moment où son état était le plus désespéré.

Le 20 septembre, la maman vint me montrer sa petite fille et je ne pus que constater sa complète guérison et son état florissant de santé. Je certifie de plus qu'il lui est resté aucune trace de ses maladies et qu'elle se porte mieux qu'auparavant".

13 septembre 1693

Marguerite Bourgeoys, septuagénaire, est arrivée à la dernière étape de sa vie religieuse. Lors d'une visite de Monseigneur de Saint-Vallier à Montréal, elle expose de nouveau les raisons données trois ans auparavant concernant sa démission comme supérieure. Elle avoue cependant avoir l'âme partagée: d'un côté, elle est convaincue de son incapacité; de l'autre, elle ne veut pas se dérober de la volonté de Dieu et hésite à poser le geste définitif. Enfin, de crainte de passer pour quelqu'un qui aime la supériorité, elle désire se démettre de ses fonctions.

L'Evêque acquiesce et Mère Bourgeoys remet à ses Soeurs une déclaration écrite dans laquelle elle demande pardon de son relâchement et prodigue ses conseils. On procède bientôt à l'élection d'une nouvelle supérieure et Mère Bourgeoys est élue conseillère. Mais elle ressentira dorénavant une inaction qui pèse après quarante ans de travail ardu et un isolement douloureux à voir comme on l'ignore à peu près complètement. Elle accepte cependant tout cela en soumission à la volonté de Dieu.

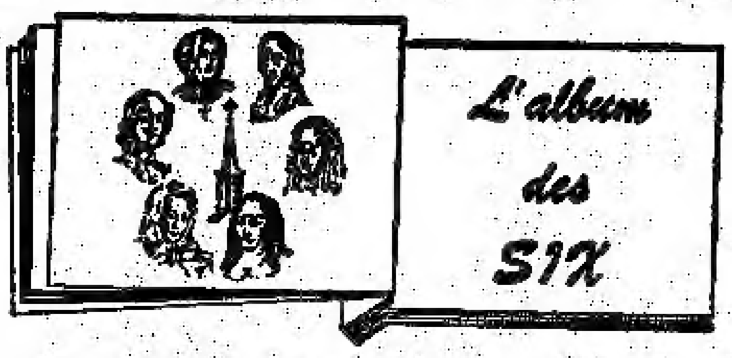

Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne
25 ouest rue Jarry, Montréal 11

ADIEU, VACANCES!

Maintenant que les vacances ont redonné à notre corps un peu de sa vitalité et de son énergie et que l'esprit lui-même a profité de cette halte nécessaire au cours d'une année de travail, il est temps de reformer les rangs et de poursuivre sa route vers notre destinée terrestre.

Notre destin à nous, selon la philosophie chrétienne, est de servir Dieu dans le milieu social et matériel où nous sommes appelés à vivre. L'éducation aidera l'homme à se connaître luimême, à faire face aux réalités, à se créer un équilibre de vie; elle lui inculquera le respect des valeurs spirituelles, le sens du devoir. Mais c'est d'abord à l'école de la famille que l'enfant puisera ses premières connaissances.

Chez nos Fondateurs, Marguerite d'Youville s'est fait une excellente éducatrice pour ses fils François et Charles. Dès leur bas âge, elle leur enseigne le catéchisme, les guide dans leur jeux et le choix de leurs camarades. Plus tard, elle leur apprendra la soumission à la volonté de Dieu, par son exemple, leur communiquera sa grande confiance en la Providence et son immense charité. C'est ainsi qu'elle aura le grand bonheur de voir son fils François entrer au séminaire de Québec et être ordonné prêtre 10 ans plus tard. A son tour, Charles suivra les traces de son frère et se fera prêtre pour la vie.

Une autre grande éducatrice de l'époque fut Marguerite Bourgeoys. Dans une étable que M. de Maisonneuve met à sa disposition, elle ouvre la première école de Ville-Marie. Quelques années plus tard, elle établit la congrégation externe pour le secours spirituel et moral d'adolescentes qui sont déjà entrées dans l'existence et les devoirs du mariage. Elle leur enseigne la religion, leur montre à lire, à écrire, à calculer, les initie aux ouvrages manuels, en un mot, forme des chrétiennes et des mères de familles selon les exigences de la société d'alors. Plus tard, elle éduquera les filles du roi, ces filles de France, en bas âge pour la plupart, qui sont venues au Canada pour peupler la colonie et qui ne savent rien faire dans la vie.

Marie de l'Incarnation fut, elle, la grande éducatrice des petites Indiennes. Elle dut pour cela apprendre les langues, composer des catéchismes et les dictionnaires indiens. Elle a chéri de tout son coeur les pauvres enfants des bois, mais elle a aussi prodigué son dévouement et son amour dans l'instruction et l'éducation des filles blanches, formant ainsi les mères françaises et l'élite de la société de ce pays nouveau.

Hommage à ces grandes éducatrices qui ont concouru à garder et à transmettre cet héritage de la survivance française en notre beau Canada.

RELATIONS

Somaire, Sept, 1961

L'encyclique "Mater et Magistra"—analyse et commentaires

1—Présentation et vue d'ensemble: Richard Arès.

2—L'image de la société moderne d'après l'encyclique: Hervé Carrier.

3—La sollicitude catholique de l'Eglise: Georges Robitaille.

4—L'état et la vie économique: Richard Arès.

5—Une civilisation chrétienne du travail: Jacques Cousineau.

6—La participation des travailleurs à la vie de l'entreprise: Cléments Mertens.

7—La propriété privée: Richard Arès.

8—Le secteur agricole: Léon Lebel.

9—Nos problèmes de développement économique régional et le progrès social: Irénée Desrochers.

10—Nations riches et nations pauvres: Luigi d'Apollonia.

11—Accroissements démographiques et développement économique: Joseph d'Anjou.

12—Deux programmes mondiaux: Joseph Ledit.

AU SERVICE DU FRANCAIS: La règle ou l'usage?: J. d'Anjou.

...ça vous regarde!

par Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

Un des titres dont on gratifia la vénérable Kateri Tekakwitha fut celui de "première vierge des Agniers". Etait-il justifié? Si vous aimez cette jeune Indienne si chère aux premiers Canadiens français, vous serez parfaitement d'avis que ce problème vous regarde!

Déjà en 1682, deux années après sa mort, le P. Pierre Cholenec lui appliqua ces mots dans un bref résumé de sa vie. En 1688, le deuxième évêque de Québec, Monseigneur de St-Vallier affirmait dans son livre, publié à Paris, **Etat présent de l'Eglise de la colonie dans la Nouvelle France** qu'elle était la première vierge chrétienne que la nation iroquoise ait donnée à l'Eglise de Jésus-Christ". Depuis lors, une cinquantaine d'autres écrivains ont répété après eux ce même éloge.

Le P. Chauchetière nous parle de deux autres Kateri qui ont illustré par leurs vertus la Mission Saint-François-Xavier. La fondatrice du village chrétien, Catherine Gandeakteua, une véritable sainte, était l'épouse de François-Xavier Tonsahoten. La seconde, Catherine Onannonkoué, une fillette de dix ans, mourut, semble-t-il après la vénérable Kateri Tekakwitha. En outre, il n'est pas sûr qu'elle fut iroquoise. Kateri fut certainement la première vierge iroquoise, dans le sens chrétien du mot.

Le 25 mars 1679, en effet, son directeur spirituel, le P. Cholenec, lui permit de prononcer le voeu privé de virginité perpétuelle. C'est ce même missionnaire qui écrivait après son décès: "Il semble que la vertu propre de Kateri et celle qui relève le plus son mérite, c'est la pureté . . . C'est un miracle de la grâce . . . qu'elle ait passé plus de vingt ans de sa vie au milieu de la corruption de son pays et deux ans et demi au Sault (Saint-Louis), vierge de corps et d'âme sans avoir ressenti pendant tout ce temps la moindre chose contraire à cette vertu ni dans son corps ni dans son âme; et cela, dis-je, paraît incroyable et est pourtant très véritable. Je l'avais déjà su d'elle-même, mais voulant nous assurer davantage d'une chose si merveilleuse, je l'interrogeai encore là-dessus la veille de sa mort après lui avoir donné le viatique, et quoiqu'elle eût de la peine à parler, elle fit effort pour me répondre avec un ton de voix ferme: Non, non! . . . "

Kateri s'est fait connaître par sa puissance à obtenir de Dieu la grâce de pureté pour les âmes qui la lui demandaient. Demandez-la lui, à votre tour, en toute simplicité, ainsi que bien d'autres faveurs dont vous avez besoin. Je déposerai ces demandes, si vous le voulez bien, auprès d'une importante relique de la première vierge iroquoise. Ecrire au Centre Kateri, au soin des RR. PP. Jésuites, Caughnawaga, (Québec).

Radio Sacré-Coeur
CFBR - 550

(du 18 au 23 septembre)

LUNDI: Richard Arès, S.J. **L'encyclique Mater et Magistra** Chant par les élèves du Séminaire de St-Georges de Beauce.

MARDI: Richard Arès, S.J. **L'Eglise et la propriété privée** Chant par "Les voix des Laurentides".

MERCREDI: Georges Robitaille, S.J. **La sollicitude maternelle de l'Eglise.** Chant par les "Petits chanteurs de Provence".

JEUDI: Georges Robitaille, S.J. **La sollicitude catholique de l'Eglise** Chant par les Frères de l'Instruction chrétienne de Laprairie.

VENDREDI: Lorenzo Cadieux, S.J. **De l'aviron à l'avion.** Chant par les Soeurs de Jésus et Marie d'Outremont.

SAMEDI: Ernest Gagnon, S.J. **La maladie et le péché** Chant par Mlle Marthe Charlebois, de Québec.

BOTTIN PAROISSIAL

PAROISSE DE L'ANNONCIATION
Sudbury, Ontario

Curé: Rév. J. Michaud, 1168 Northway Avenue, Sudbury, Ontario, OS. 3-5612.
Vicaire: Rév. Jules Larose
Heures des messes: Dimanche: 8, 9.30, 11 a.m. et 5.15 p.m. Semaine: 7.30 a.m. Premier vendredi: 7.30 a.m. et 5.30 p.m.
Confessions: Samedi: 7 à 8.30 p.m. Dimanche matin et tous les matins avant la messe.
Baptêmes: Dimanche de 2 à 3.30 p.m.

PAROISSE LA TOUSSAINT
Minnow Lake, Sudbury

Curé: Rév. Gérard Vachon, 1519 ave Bellevue, Sudbury OS. 4-7106.
Heures des messes: Dimanche: Eglise 8, 9.30, 11 a.m. Ecole St-Pierre: 9 et 11 a.m. Fêtes d'obligation: Eglise: 8, 9.30, 11 a.m. - 8.30 p.m. Ecole St-Pierre, 9 et 11 a.m. Sur semaine: 4.30 p.m. Samedi: 9 a.m.
Confessions: Chaque matin aux heures des messes. Le samedi 3.30 à 4.30 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.
Baptêmes: 3 hres p.m. Avertir d'avance

PAROISSE NOTRE-DAME DE L'ESPERANCE
Val Caron, Ontario

Curé: Rév. Omer Dubuc, Val Caron, Ont. Tél.: TW. 7-4463.
Heures des Messes: Dimanche: 8 - 9.30 et 11 heures a.m. Sur semaine: 8 hres a.m. Samedi 9 hres a.m.
Confessions: le dimanche matin.
Baptêmes: avertir.

PAROISSE SACRE-COEUR
Sturgeon Falls, Ontario

Curé: T.R.P. Auguste Vaillancourt, V.F. 71 rue John, Sturgeon Falls, Tél.: 700.
Vicaires: Rév. J. Marchand, Rév. Laurent Martin et Rév. Raymond Gauthier.
Heures des Messes: Dimanche: 6.45, 8.30, 9.45 et 11.00 a.m. Fêtes d'obligation: 6.45, 8.30, 9.45, 11.00 a.m. et 5.30 p.m. Sur semaine: 7.00 et 7.30 a.m. Samedi 7.00, 7.30 et 9.15 a.m. 1er vendredi 7.00, 7.30 a.m. 5.30 et 9.00 p.m.
Confessions: Samedi, veille des Fêtes et du 1er vendredi 3.00 à 5 p.m. et 7.30 à 8.30 p.m.
Baptêmes: Dimanche 3.00 à 4.00 p.m.

PAROISSE STE-ANNE
Sudbury

Curé: R. P. Gérald Dallaire, S.J., 40 rue Beech est, Sudbury, OS. 5-8027.
Vicaires: RR.PP. Georges Brodeur, S.J.; Paul-Emile Legault, S.J.; Louis Maillhot, S.J.; Eugène Mongeau, S.J.; Eugène Proulx, S.J.; Albert Regimbal, S.J.;
Heures des Messes: Dimanche: 6.15 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 a.m. 6.15 p.m. Semaine: 7 - 7.30 - 8.00 - 8.30 a.m.
Confessions: Matin, avant les Messes, Samedi: 2.30 à 4.30 p.m. - 7.30 à 8.30 p.m.
Baptêmes: Dimanche, 2.30 à 4 hres p.m.

PAROISSE ST-AUGUSTIN
Garson, Ontario

Curé: Rév. M. J. Boyer, 24 Coniston Rd., Garson, Ontario. OX. 3-2787.
Heures des Messes: Dimanche: 8 et 10 hres a.m. Semaine: 7 hres a.m.
Confessions: Samedi: 9 hres a.m. 7 à 8.30 p.m. Dimanche: avant les messes.
Baptêmes: Dimanche à 2 p.m. Avertir d'avance.

PAROISSE ST-EUGENE
Sudbury, Ontario

Curé: T.R.P. Benoit Fortier, V.F., 40 rue Eyre sud, Sudbury, OS. 3-3961.
Vicaire: Rév. Raymond Prevost.
Heures des Messes: Dimanche: 8 - 9 - 10 11 a.m. Semaine 8 a.m. Samedi 9 a.m.
Confessions: Samedi soir 7 à 8 p.m. Avant et pendant les messes.
Baptêmes: le dimanche 2 p.m. Avertir d'avance.

PAROISSE ST-DOMINIQUE
Sudbury, Ontario

Curé: Rév. Roger Despatie, 136 rue Diane, Sudbury. OS. 3-8204.
Heures des Messes: Dimanche: 9 et 11 hres a.m. 5.15 p.m. Semaine: 7.30 a.m. Premier Vendredi 7.30 a.m. et 8.30 pm. Samedi: 9 a.m.
Confessions: Avant les messes du dimanche et de la semaine. Tous les samedis soirs de 7 à 8 hres, le jeudi avant le premier vendredi de 7 à 8 hres p.m.
Baptêmes: le dimanche au presbytère entre 2 et 4 hres p.m.

PAROISSE ST-JACQUES
Hanmer, Ontario

Curé: Rév. L. Daoust, Hanmer, Ontario. Téléphone WO. 9-2324.
Vicaire: Rév. Laurencelle.
Heures des Messes: Dimanche: 7.45, 9, 10.15, 11.45 a.m. et 8 p.m. Fêtes d'obligation: 8, 9.30 et 11 a.m.; 5 et 8.30 p.m.
Semaine: 7.15 a.m.; Lun., Mer., Ven.; 4.30 p.m.; Mar. et Jeu. 8.30 p.m. Samedi 9 a.m. et 8.30 p.m.
Confessions: Tous les jours avant les messes. Samedi: 3.30 à 4.30 p.m. et 7 à 8.30 p.m.
Baptêmes: Prière de faire un rendez-vous.

PAROISSE ST-JEAN-DE-BREBEUF
Sudbury, Ontario

Curé: Mgr L. J. Côté, P.D., V.G., 272 Kathleen est, Sudbury. OS. 5-8738.
Vicaires: Rév. Laurier Rondeau et Rév. René Hébert.
Heures des Messes: 7 - 8 - 9 - 10 - 10.55 midi - 5.15 p.m. Semaine: 7.30 et 9 a.m.
Confessions: Samedi soir, 7 à 8.30 p.m. et à toutes les messes.
Baptêmes: sur rendez-vous.

PAROISSE ST-JOSEPH,
Chelmsford, Ontario

Curé: Rév. Lucien Cholette, 5 rue Errington. Tél.: UL. 5-2123.
Vicaires: Rév. Raymond Tremblay.
Heures des messes: Dimanche: 7.30, 9.15, 11.00 a.m. et 5.15 p.m. Semaine: 7.30 et 8.00 a.m. Samedi: 7.30, 8.00 et 9.00
Confessions: Avant les messes. Samedi à 4.15 et 7.15 p.m.
Baptême: 3 p.m. dimanche.

PAROISSE SAINT-MATHIEU
McFarlane Lake

Curé: Rév. Roland Roy, RR 3, Site 6, Sudbury, Ont. OS. 3-4139.
Heures des messes: dimanche: 9.30 et 5 p.m. Sur semaine 8.00 a.m. Vendredi soir: 8.00 pm. — Estaire: 11.00 a.m.
Confessions: Samedi à 7.30 p.m.
Baptêmes: dimanche à 3.00 p.m. après le Salut du T.S. Sacrement.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Autorisé comme envoi postal 2e classe — Ministère des Postes - Ottawa

LA RUBRIQUE INTERNATIONALE

Négociations au sujet de l'Allemagne

par W. N. Ewer

Tout le monde attend, avec espoir et approbation, l'ouverture des négociations à Quatre au sujet de l'Allemagne, ce qui comprend, naturellement, l'affaire de Berlin.

Il est bon de rappeler l'avertissement que donnait récemment lord Home, c'est-à-dire que négocier ne signifie pas forcément régler. Les négociations peuvent échouer aussi bien que réussir, ainsi qu'une expérience désagréable nous l'a appris. Néanmoins, les négociations forment un premier pas essentiel dans la voie conduisant à un règlement possible.

Il n'est pas inutile de résumer le début de l'action.

Dans leurs notes à Moscou, en date du 17 juillet, les trois gouvernements occidentaux (ceux d'Angleterre, de France et des Etats-Unis) ont rappelé au gouvernement soviétique qu'ils ont toujours proclamé leur volonté de chercher à améliorer la situation existant en Allemagne, au moyen de négociations", et qu'ils sont "disposés à étudier, de concert avec leurs alliés, un règlement librement négocié des problèmes allemands restés sans solution".

Les puissances occidentales avaient pris l'initiative. Qu'a répondu le gouvernement soviétique?

Dans une note longue et nettement polémique, remise le 3 août, les Soviets ont déclaré qu'ils étaient "prêts à mener des négociations".

Ce n'était pas une acceptation sans réserve. Alors que les puissances occidentales parlaient de négociations en vue d'un règlement "des problèmes allemands restés sans solution", sans conditions préalables le gouvernement soviétique demandait avec insistance que l'objet des négociations se borne à la conclusion d'un traité de paix (ou de traités) avec les deux gouvernements allemands.

Un tel traité, en particulier, "détruirait le fondement juridique de la présence de troupes des puissances occidentales à Berlin". Le "Status de Berlin-Ouest" pourrait alors se régler par les soins "de tous les intéressés, après la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne.

Cela équivaut à insister que les négociations aient lieu dans des conditions déterminées à l'avance par le gouvernement soviétique. Celui-ci a même laissé entendre (mais non dans cette note en particulier) que les négociations tendant à un traité de paix devraient avoir pour point de départ un avant-projet que lui-même rédigé, de concert avec ses associés du Traité de Varsovie.

Evidemment, les puissances occidentales ne pourraient accepter une telle offre de négociations, exigeant d'avance l'acceptation par elles de presque tout ce que la Russie exige depuis la fin de 1958, alors que M. Khrushchev lançait la nouvelle "crise de Berlin". D'autre part, le gouvernement soviétique ne pourrait guère soulever d'objection raisonnable contre leur offre "négocier librement".

Cependant, cette note soviétique du 3 août remonte à plus d'un mois. Mais on y a peut-être pensé à deux fois au Kremlin et on peut encore y réfléchir. A la suite de l'échec de la réunion avortée "au sommet", à Paris, M. Khrushchev a dit avec sagesse qu'il fallait attendre que la "poussière retombe".

Pour l'heure, je n'aperçois aucun indice du désir, à Moscou, de laisser la poussière retomber. Je vois plutôt le contraire.

Nous avons été témoins des actes des autorités de l'Allemagne orientale posés, de leur aveu même, à la demande des "gouvernements du Traité de Varsovie". Il y a eu les accusations lancées, aussi bien dans le discours radiodiffusé de M. Khrushchev que dans le communiqué des gouvernements du Traité de Varsovie, portant que les puissances occidentales se préparent à envahir l'Allemagne orientale en guise de préliminaire au déclenchement de la guerre contre tout le groupe soviétique. Nous avons appris la plainte absurde que le voyage de M. Lyndon Johnson à Berlin, et les renforts envoyés aux garnisons anglaise et américaine de Berlin-Ouest constituent des provocations voulues. Nous avons même appris les accusations encore plus absurdes contre le gouvernement anglais et américain lancées, sans aucun à-propos, par le délégué des Soviets au cours du débat sur Bizerte à l'Assemblée des Nations Unies.

Rien de cela ne semble dénoter un grand désir de créer le genre d'atmosphère dans lequel on peut se réunir avec espoir autour d'une table de conférence.

Mais il se peut que tout cela, d'une façon étrange, soit le prélude aux négociations. Tout cela peut avoir pour but de faire naître l'alarme et l'anxiété en Occident, afin de rendre les négociateurs occidentaux plus souples. Ou bien, par suite d'exigences impossibles présentées puis retirées, de faire semblant de consentir des concessions importantes qui exigent des concessions en retour. Ou simplement, de faire en sorte que les orages artificiels cessent soudainement pour permettre à "la poussière de retomber" et en réclamer tout le mérite.

Les semaines prochaines nous renseigneront.

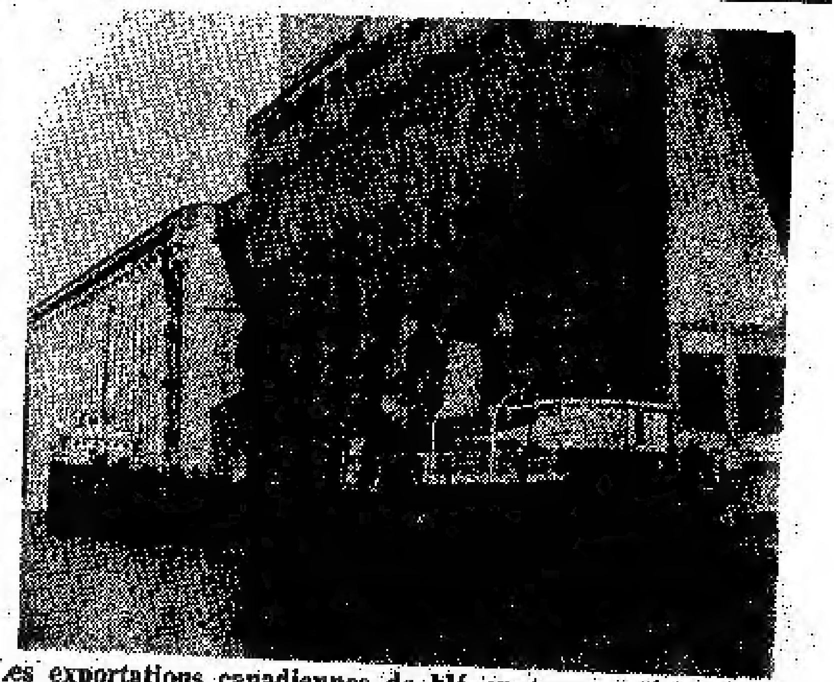

Les exportations canadiennes de blé on taugmenté considérablement cette année au point de vider les élévateurs à grain de l'ouest du pays. Il y eut embouteillage sur les Grands Lacs. Ici le SS. Mohawk Deer prenant cargaison à Port Arthur, Ont.

Voyage No 1

Mercredi 4 octobre
Départ de Montréal par Boeing Jet d'Air France sans escale pour Paris.

Jeudi 5 octobre
Arrivée à Paris le matin. Transfert à l'hôtel. Après-midi libre.

Vendredi 6 octobre
au
Vendredi 20 octobre
Deux visites de Paris en autocar et une en bateau sous la direction personnelle d'André Malavoy. Temps libre pour promenades individuelles. Voici entre autre ce que Paris vous offre:
La Tour Eiffel.
Le Sacré-Coeur de Montmartre et la Place du Tertre.
Les grands Musées: Louvre, Cluny, Art Moderne, Rodin
Les églises ancestrales: Notre-Dame de Lorette, St-Eustache, Notre-Dame de Paris, St-Germain des Prés, la Madeleine, etc . . .
Les Tuileries et les Champs Elysées.
Le Marché des Puces.
La soupe à l'oignon aux halles.
La Conciergerie, la Sainte Chapelle et les Bouquinistes.
Le Musée Grevin (personnages de cire).
Le vieux Paris: promenades - conférences (Ministère de l'Education Nationale).
Les Concerts au Palais de Chaillot.
La rive gauche avec le Boulevard St-Michel, le Panthéon et la Sarbonne.
L'Opéra et l'Opéra-Comique, la Comédie Française, le Théâtre National Populaire et de nombreux autres avec leur choix illimité de spectacles.

Vendredi 20 octobre
Départ par Boeing Jet d'Air France sans escale pour Montréal.

PRIX:
avec hôtel de bonne classe: $474.00
avec hôtel de première classe $531.00

CONDITIONS:
Aller et retour transatlantique, en jet, classe économique; hôtels: chambre et petit déjeuner, sur la base de 2 personnes par chambre double, avec bain privé.
Les taxes, les transferts, 2 visites en autocar et une en bateau, les pourboires pour les services sont compris dans le prix.

VISITEZ PARIS À L'AUTOMNE

(aussi Rome et la Côte d'Azur)

AVEC LES VOYAGES ORGANISÉS
de l'Association des Hebdos de Langue Française, sous la direction de M. André Malavoy, agent de voyages réputé.

DU 5 AU 20 OCTOBRE
Un choix de voyages enchanteurs à des prix économiques!
Choisissez parmi les trois voyages ci-dessous celui qui vous attire le plus. Puis remplissez le coupon et envoyez-le au journal pour vous inscrire ou pour obtenir des renseignements complets.

GROUPE A
15 jours à PARIS
Epoque idéale pour aller à Paris: début de la saison artistique — Visitez Paris moderne et historique; faites un voyage sur la Seine et une excursion à Versailles.
PRIX:
hôtel de choix $474.00
hôtel de première classe $531.00

GROUPE B
PARIS et la CÔTE D'AZUR
Séjour de plus d'une semaine à Paris — 5 jours à Nice, Marseille et sur la Côte d'Azur, visitez Monte-Carlo et des plages renommées. Paris moderne et historique; excursions à Versailles et sur la Seine.
PRIX:
hôtel de choix $553.00
hôtel de première classe $567.00

GROUPE C
PARIS, la CÔTE D'AZUR et ROME
Paris historique et moderne; excursions à Versailles et sur la Seine. Nice, Monte-Carlo et Rome, visitez la ville au complet et faites une excursion à Tivoli. Excursion facultative à Naples et Capri avec léger supplément.
PRIX:
hôtel de choix $601.00
hôtel de première classe $660.00

REMPLISSEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE AU JOURNAL QUE VOUS ÊTES EN TRAIN DE LIRE
S.V.P. envoyez-moi, sans engagement de ma part, des renseignements complets sur vos voyages organisés en Europe 1961.
NOM..
ADRESSE..
VILLE.............................TÉLÉPHONE...............

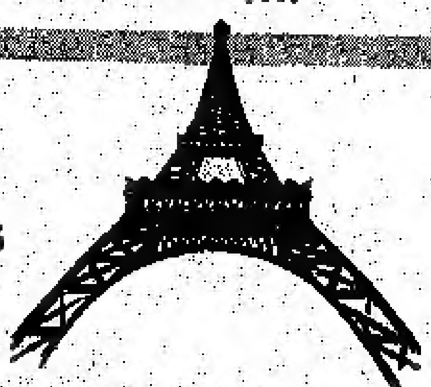

L'ASSOCIATION DES HEBDOS DE LANGUE FRANÇAISE
en collaboration avec
AIR FRANCE
COMPAGNIE FRANÇAISE AU SERVICE DU CANADA FRANÇAIS

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

DESMARAIS & MACLEAN
AVOCATS et NOTAIRES
J. N. Desmarais, B.A., C.R. - Lennox A. MacLean, B.A.,L.L.B.
Robert E. Maranger, B. Com. - G. J. Van Berkel, B. Sc.
Suite 102 - 103 • Edifice Mackey
Tél.: OS 5-7521 • Sudbury, Ontario.

Optométriste
VERRES DE CONTACT
TEL.: OS. 4-5156
L. LACOURCIERE, B.A., B.O., O.D.
36 rue Elm est, Coin Durham—(Voisin du magasin Kresge)
Ayez un examen des yeux régulièrement

A. FOURNIER LTEE
Assurances
Etabli en 1895
FEU — AUTO
et AUTRES
Prêts sur Hypothèques
133-135 Cedar OS. 4-5287

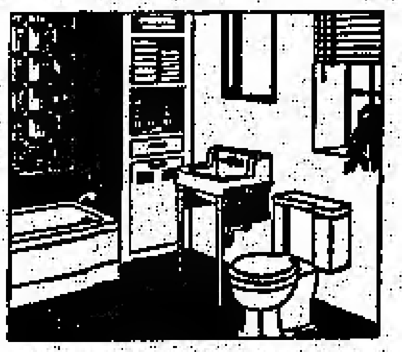

Pour le meilleur comfort essayez TORIDHEAT
1—L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisée est enfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2—Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.
3—FILTRE plus facile à remplacer, très efficace.
4—Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5—Le contrôle facile avec thermostat, Humidificateur Vapo-glass.
Voyez-le chez
Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin — Tél.: OS 4-0797

GODIN & LACROIX
Avocats — Notaires
O. J. Godin, B.A.
J. A. Lacroix, B.A.
4 Durham N. Suite 305
Sudbury OS 3-3639

Transport DELONGCHAMP
Compagnie Ltée
• Service de déménagement Local et Longue Distance
20 Lorne S. Sudbury
Tél.: OS 5-5611

J. P. RAYMOND
ASSURANCES GENERALES
Guy Raymond, rep.
OS. 4-3377
147 Notre-Dame OS. 3-6832

LEBEL & FILS
Nettoyeurs et Teinturiers
142 rue EYRE
OS 3-9535 - 6 - 7
Sudbury, Ont.

Magasin Lalande
Ligne complète de linge de travail pour HOMMES & GARCONS
Ouvert tous les mardis et vendredis soirs jusqu'à 9 hres
Coins King & Notre-Dame
OS 4-5263

Sudbury Lumber & Builders' Supplies Ltd.
Matériaux de construction de toutes sortes
Spécialité
Bois de charpente
647 Falconbridge Rd., OS 3-5941
Lebel, Ont., J. S. Drouin, gérant

GRENON'S MOTOR COURT
Route 69 - près de Richard Lake à 4 milles de Sudbury
14 unités de 2 pièces comprenant
• télévision
• radio
• téléphone
• chambre de bain (4 morceaux)
L'endroit idéal où le confort règne pour vous et vos amis!
ROLAND GRENON, Prop.
OS. 4-2761

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
• Service de toute sorte •
Poste d'Essence
POULIN
621 Notre Dame - Tél. OS 5-8180

LA REVUE DES REVUES

Pitié pour le 1e de classe!

"Lorsque mes deux filles sont rentrées de l'école, à la fin de juin, l'une avait un pourcentage de 86, l'autre de 87. Et pourtant, l'une était troisième de sa classe, tandis que l'autre n'était que neuvième".

C'est ainsi que débute l'article que Châtelaine - La Revue Moderne consacre aux premiers de classe dans son dernier numéro, celui de septembre. Et voilà posé tout le problème de savoir s'il faut tellement s'inquiéter que les enfants soient ou ne soient pas premiers de leur classe.

Nous surveillons l'évolution de nos enfants avec tant d'attention qu'il n'est pas étonnant que nous leur trouvions bien souvent des possibilités illimitées. Pourtant, quand à l'école ils se frottent aux autres petits génies en puissance, ils ne s'en tirent pas toujours avec honneur.

Ce qui fait avant tout les premiers de classe, dit Châtelaine, c'est la combinaison du talent, du travail et de l'expérience du succès. Les psychologues croient que l'intelligence doit être nourrie, et ils accordent une grande importance au milieu familial pour l'éclosion du talent, dans tous les domaines.

En attendant que soient abolies les classifications, les parents peuvent essayer de ne pas exagérer ou exciter l'esprit de compétion des écoliers, en évitant de les comparer avec leurs camarades, ou avec leurs frères et soeurs.

PRUDENTIA

EXCES DE CONFIANCE

Le travailleur qui exécute un travail de routine est porté à pécher par excès de confiance. L'automobiliste de longue expérience, le machiniste et celui qui travaille au-dessus du sol peuvent négliger de se servir des appareils de sécurité à leur disposition. Les lunettes sauvegardent les yeux des particules volantes et les ceintures de sécurité préviennent les chutes de l'ouvrier en construction ou du laveur de vitres; il est dangéreux de dédaigner ces appareils de protection.

Vous aurez profit à lire
L'AMI DU PEUPLE
ABONNEZ - VOUS SANS TARDER
$3.00 par année
L'Ami du Peuple, Case Postale 696, Sudbury, Ontario
Nom ....
Adresse ....
....
(Prière d'écrire lisiblement)

Ecoutez votre poste français
CFBR - 550

RELATIONS
REVUE DU MOIS
... D'INTERET GENERAL PAR EXCELLENCE AU CANADA FRANCAIS
● pour les hommes de profession libérale
● pour les éducateurs
● pour les hommes publics
● pour les chefs ouvriers
● pour les dirigeants sociaux
● pour le clergé
● pour les communautés religieuses
On peut s'abonner à 'Relations'
$4.00 par année
122 Elm e. — OS. 3-0700
(voir G. C. Faucon)

Esso
Charette Frères Limitée
Produits Esso Imperial
Dépannage
(Towing Service)
Stationnement pour roulottes
(Mobile Home Park)
HANMER, ONT.
Route 545 Tél.: WO 9-2629

Quelles lectures offrir aux jeunes ?

POUR LES JEUNES DE 7 à 77 ans !

Nous venons de parcourir un numéro du journal "TINTIN". Dans sa nouvelle présentation, il est vraiment formidable! Avec ses 48 pages toutes en couleurs, il contient, en fait, deux journaux en un seul: soit, trente-deux pages bondées d'histoires en images, et un nouveau Tintin-Magazine de seize pages, bourrées de photos-couleurs, de variétés, de reportages, etc...

UN ILLUSTRE SAIN

"Tintin" se présente comme l'un des hebdomadaires de jeunes les mieux faits, et sans doute, le plus populaire tant en Belgique et en France qu'au Canada. Les parents et les éducateurs qui sont préoccupés par l'envahissement de certains "comics" détestables disposent, avec "TINTIN", d'un instrument positif bien susceptible de cultiver l'attrait pour des lectures de bon goût, saines et enrichissantes.

Un exemplaire spécimen de "Tintin" sera envoyé contre cinq cents en timbres à tous ceux qui en feront la demande. Simple comme "Bonjour" pour s'y abonner: adressez $10.00 pour 52 numéros à PERIODICA, Inc., au 5090, avenue Papineau, Montréal-34. Est-il possible de magasiner plus facilement ou de trouver au rayon des jouets quelque chose d'aussi économique en même temps qu'aussi captivant et durable?... C'est chaque semaine, en effet, que "Tintin" renouvelle la joie de ses amis avec ses nouvelles histoires et découvertes. Les éducateurs qui désirent faire auprès des jeunes une propagande spéciale sont invités à nous écrire.

SECRET DE SON SUCCES

Quel est le secret du succès universel du journal "TINTIN"? C'est que cet illustré utilise avec une exceptionnelle adresse tout ce qui peut créer la détente et le rire chez "les jeunes de 7 à 77 ans"; l'enfant dévore son journal Tintin avec délices, l'adolescent s'y plonge jusqu'à l'inconscience de tout ce qui l'entoure, et... l'homme mûr, lui-même, s'en déprend difficilement. Faites-en l'expérience. Votre journal "Tintin" vous attend chez le dépositaire de journaux de votre quartier.

Lisez **TINTIN**

CHAQUE SEMAINE!

Beaton pique au vif
AUJOURD'HUI
dans le Telegram

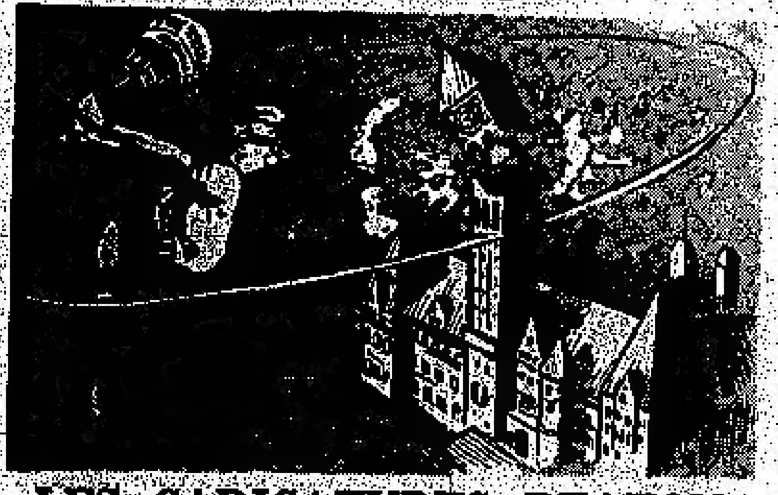

LES CARICATURES BEATON
Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Calgary et Vancouver ... les caricatures Beaton ont déjà parues dans les principaux journaux du Canada. Aujourd'hui les caricatures Beaton apparaissent en exclusivité dans le Telegram.
La page éditoriale la plus citée au Canada
Tous les jours dans le Telegram

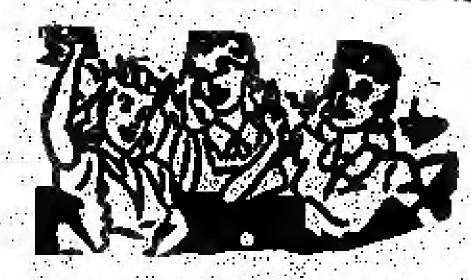

AU ROYAUME de la femme

. . . en parlant du chou vert!

La famille chou se classe parmi les légumes d'ancienne lignée auxquels on reconnaissait dit-on des propriétés thérapeutiques intéressantes. Ces légumes sont encore populaires aujourd'hui pour leur saveur et les nombreux usages auxquels ils se prêtent. De plus, ils sont importants pour leur teneur en matières minérales et en vitamines surtout s'ils sont consommés crus ou cuits à point.

La famille chou comprend le chou pommé ordinaire vert ou rouge, le chou-fleur, le chou de Bruxelles, le brocoli, le chou chinois, le chou frisé. Du chou pommé on consomme les feuilles; c'est pourquoi, sans doute, on classe le chou parmi les verdures. On trouve sur le marché plusieurs types de choux pommés, différents par la forme, la grosseur, la texture et la couleur.

A l'été par exemple on offre le chou hâtif, à feuilles lisses, rond ou conique. Ce chou est généralement cueilli avant sa maturité; c'est pourquoi il est vert et plus léger parce que moins compact. A la mi-saison arrivent les choux à feuilles lisses un peu plus gros ainsi que les choux frisés. Un peu plus tard, se présentent les choux tardifs généralement ronds, gros et fermes ceux-là . . .

Les choux offerts sur le marché ont été parés c'est-à-dire qu'on en a coupé le pied ras et enlevé les feuilles larges et tombantes. Ils se vendent généralement à la pièce et un petit chou, pesant deux livres environ, donne 6 portions. Ils sont sur le marché à l'année longue, le mois de mai excepté. A l'étalage, on choisit les choux lourds pour leur grosseur, à pomme serrée et ferme. Laissez de côté les choux attaqués par les insectes, c'est-à-dire dont les feuilles sont percées en profondeur, les choux meurtris ou tachés de petits points noirs ressemblant à des moisissures.

Le chou se conserve quelques jours enveloppé et, au réfrigérateur.

La plupart des choux ont des qualités communes: ils s'utilisent crus en salades et cuits comme légumes ou dans des potages, soupes et crèmes.

Le chou vert s'emploie cru, en salade, seul ou en mélange avec d'autres légumes et même avec des fruits frais, en conserve ou secs.

Le chou cuit en quartiers, en tranches ou haché est aussi excellent. ON LE CUIT PRESQUE TOUJOURS TROP cependant. Afin de conserver au chou couleur, forme, saveur et valeur nutritive, il faut le cuire rapidement et jusqu'à ce qu'il soit tendre seulement.

La famille de monsieur Chou et celle de madame Sauce font généralement bon ménage. Par exemple le chou vert et le chou-fleur sont appétissants et délicieux nappés de sauce blanche, de sauce au fromage, aux oeufs, à la crème sure ou de sauce hollandaise.

Les ménagères désireuses d'obtenir plus de renseignements au sujet de la cuisson, de l'assaisonnement et de la présentation du chou vert, peuvent obtenir gratuitement la toute nouvelle publication no 1130 "Nos Légumes d'été" en s'adressant à:

La Division de l'Information
Ministère de l'Agriculture
du Canada, Ottawa

MODES D'AUTOMNE A PORTEE DE L'AIGUILLE

Un aperçu des modes newyorkaises et parisiennes pour l'automne nous révèle que la ligne fluide—d'illusion de mouvement créée par un drapage ingénieux—sera en vedette.

La ligne fuseau n'étant plus à la mode, les jupes seront légèrement évasées, garnies de plis ou de godets. Toutefois, les jaquettes et les corsages continueront à refléter "l'allure détendue", n'étant que tout juste assez ajustés pour ponctuer légèrement la taille.

Cette silhouette dégagée, plus les nouveaux tissus qui se prêtent bien aux drapages—tels que les soies coulantes et les crêpes de laine—devraient combler de joie le coeur de la couturière. L'exécution de ces styles fluides, plus ou moins ajustés, sera pour elle un vrai plaisir. D'autant plus que, si nécessaire, elle peut obtenir d'utiles renseignements sur la couture des nouveaux tissus, des spécialites de son cercle de couture ou en se procurant des brochures sur ce sujet.

Voici une nouvelle qui intéressera les couturières à domicile: les tissus élastiques, employés l'an dernier pour la confection des pantalons extensibles prêts à porter qui reçurent un accueil si spectaculaire, sont maintenant offerts en nylon, laine et mélanges de coton. La couturière trouvera qu'en les traitant comme s'il s'agissait d'un jersey, ces nouveaux tissus élastiques se cousent facilement et se prêtent à la confection d'une grande variété de vêtements.

Naturellement, la plus grande nouvelle dans le domaine des tissus c'est l'abondance des crêpes, des tricots doubles et des jerseys laminés. D'égal intérêt sont les nouveaux lainages légers ou ajourés. Le mohair est de nouveau à l'honneur, cette fois dans de riches coloris de joyaux et en tartans audacieux.

Le velours côtelé se présente en une étonnante variété d'imprimés élégants et fantaisistes qui raviveront la garde - robe sportive et celle des enfants. Le velours côtelé est un grand favori pour la couture domestique et, selon l'avis des spécialités des cercles de couture, les professionnelles comme les novices se plaisent à façonner ce tissu qui est facile à manier.

Cet automne, de vibrantes couleurs feront flamboyer les comptoirs des tissus. Les coloris sobres de l'automne dernier feront place à des teintes magenta, sarcelle, cuivre brillant, et à un "bleu baltique" qui est une nouvelle version de la couleur turquoise.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

MANGE UN PEU MOINS ET TU VIVRAS PLUS LONGTEMPS

Quand on dit à la plupart des gens qu'ils mangent trop, c'est comme si on les écorchait tout vifs! Et pourtant c'est là une vérité qui crève les yeux de tous ceux qui veulent voir les choses telles qu'elles sont.

Voici, par exemple, un brave homme qui depuis l'âge de raison mange comme quatre. Il a toujours goûté un plaisir extraordinaire à se mettre à table. De la viande trois par jour, pas beaucoup de légumes et des desserts substantiels. Ils croyait à la durée infinie de son bonheur mais quand ses quarante ans sont sonné, il a dû déchanter!

Il est vraiment malheureux maintenant. Il ne peut plus manger. Il ne digère plus du tout. Il est abonné aux remèdes. Il a une dilatation d'estomac et il passe son temps à regretter les jours heureux où il se gavait! Histoire banale comme on en entend tous les jours mais à qui la faute?

Les hygiénistes et les médecins demandent et redemandent à leurs contemporains de surveiller leur alimentation, d'éviter les plats qui les fatiguent, de consommer moins de viande, plus de poisson, plus de légumes, moins de desserts trop riches! Ces instructions tombent dans le désert de l'indifférence. Est-ce la faute des gardiens de la santé publique, si monsieur et madame Toulmonde se moquent des recommandations de la Faculté?

Pourquoi y a-t-il tant d'abonnés aux maladies du système digestif? Pourquoi y a-t-il tant de remèdes pour les "troubles" de l'estomac? Pourquoi les médecins ont-ils tant de clients qui se plaignent de maux d'estomac?

Parce que les abus de la table sont un de leurs péchés mignons. Parce que nous mangeons trop vite, sans nous donner la peine de mastiquer les aliments que nous ingérons. Parce que la viande tient une trop grande place dans notre alimentation. Parce que nous ne mangeons pas assez de légumes et de fruits. Voilà quelques raisons.

Les médecins auraient intérêt à garder le silence. Ils vous donnent de bons conseils et si tout le monde les suivait, il y aurait moins de clients obligés de recourir aux soins médicaux. Alors pourquoi n'écoute-t-on pas les médecins et les hygiénistes?

Il faut manger pour vivre, sans doute, mais on mange plus longtemps et on vit plus longtemps, quand on a le bon esprit de ne pas trop se livrer à des abus qui finissent tôt ou tard par nous empêcher de manger! C'est alors qu'on est malheureux comme le héros dont on narrait l'histoire plus haut. Il croyait que ça durerait toujours, mais à quarante ans . . .

Babillage par Syms

"Vous aimez la tarte aux pommes, madame Chose?" "Oui, chère voisine, surtout avant de me coucher!"

La digestion des bébés

Manger et dormir, dormir et manger, voilà le principal de la vie du bébé. Ces deux fonctions essentielles sont bien sûr entrecoupées de gazouillis, de sourires . . . et aussi de pleurs, qui font la joie, ou le désespoir, de la maman.

Si bébé pleure, ne serait-ce pas parce qu'il a la diarrhée? Les causes de la diarrhée ne sont pas toujours les mêmes: il s'agit parfois d'une irritation du tube digestif provoquée par un défaut d'hygiène. Mais ceci est très rare car la maman moderne sait prendre toutes les précautions nécessaires et tient propre tout ce que peut toucher l'enfant. Par contre, il est plus fréquent qu'une infection, comme un gros rhume ou un mal de gorge, bouleverse la digestion du bébé, amenant ainsi une diarrhée. Parfois aussi, ce dérangement est dû à une allergie alimentaire.

D'une façon générale, le système digestif du bébé est si important et si délicat qu'on ne saurait prendre trop de précautions. C'est ce que nous dit Châtelaine - La Revue Moderne dans son dernier numéro, celui de septembre.

Il est aussi une question que se posent souvent les mamans: dois-je forcer bébé à finir tous ses repas? C'est une question très débattue mais la plupart des médecins d'aujourd'hui sont partisans d'un régime souple, dirigé par l'enfant lui-même, dans des limites raisonnables bien entendu.

Ce système, dit Châtelaine, demande une plus grande patience de la part de la maman, mais il fonctionne en général à la satisfaction de tous.

Douleurs qui reviennent

Les maux de tête ou n'importe quelle douleur qui reviennent fréquemment durant des semaines doivent être portés à l'attention du médecin. Pour les maux de tête, il faut parfois avoir recours à l'oculiste qui peut diagnostiquer une maladie de la vue. Le médecin de famille peut soigner les autres douleurs et réussir à maîtriser ou guérir quelque maladie grave. Plusieurs des maladies plus graves se traitent avec succès si elles sont prises à temps.

LES MEUBLES élégants, comme cette chaise de salon, sont redevenus pratiques grâce à l'usage ingénieux de matériaux modernes. Avec Riviera de "Fabrilite", un nouveau tissu de vinyle spongieux à la souplesse du cuir fin, on réussit parfaitement le capitonnage du dossier et du siège. A l'apparence luxueuse du passé s'ajoutent désormais les vertus pratiques et l'entretien facile aujourd'hui recherchés dans l'ameublement. La chaise capitonnée est une fabrication Heller Furniture, Toronto.

Cà coûte cher... préparer la guerre

OTTAWA — Les premiers gouvernements canadiens étaient effarés par des dépenses militaires de moins de $1,000-000. En fait, ils ont souvent fait de leur mieux afin de placer dans des projets entièrement différents les fonds tout d'abord affectés à la défense.

Dieu seul sait ce qu'ils auraient pensé du budget de la défense actuel de $1,620,000,000 que les Communes ont commencé à étudier lundi soir.

La première loi canadienne pour la défense du Canada a été votée en 1868. Il prévoyait 1,100,000 livres sterling pour des travaux de défense. Il n'y eut en fait pas un sou dans ce but: tout l'argent passa dans la construction de chemins de fer.

En 1869, la Grande - Bretagne a commencé à retirer les 16,000 hommes qu'elle avait au Canada. La population du Canada était de 3,571,097 habitants et les dépenses de la milice, car il n'y avait pas d'armée régulière canadienne, se montait à $1,245,-972.

En 1871, les dépenses de la milice s'élevaient à $1,582,023, le chiffre le plus élevé jusqu'en 1895.

En 1876, aucune milice ne suivit les camps d'entraînement annuel à cause du manque de fonds. Le Parlement avait voté $650,000 pour la défense, mais le gouvernement s'arrangea pour réduire cette somme à $550,000.

En 1881, à cause de la détérioration de l'équipement, toutes les plates-formes de canon s'effrondrèrent au tir pratiqué par la batterie de la garnison de Pictou.

En 1885, l'année de la rébellion du Nord-Ouest, la Grande-Bretagne a demandé au Canada sous quelles conditions il lèverait un contingent afin de servir en Egypte. Le Canada déclara que la Grande-Bretagne pouvait s'occuper de toutes les dépenses. Le projet fut abandonné. En 1910, un bataillon de 700 hommes du régiment des Queen's Own Rifles partit pour l'Angleterre aux fins d'entraînement. Le commandant de cette unité paya toutes les dépenses.

En 1919, lord Jellicoe visitait le Canada et recommandait la construction d'unités de la marine impliquant des dépenses annuelles de plus de $25,000,-000. Aucune suite ne fut donné à cette suggestion.

Jusqu'en 1939, les crédits à la défense n'atteignaient pas $20,000,000 annuellement.

Congrès diocésain Lacordaire à St-Jean-de-Brébeuf, dimanche le 17

SUDBURY — Le président diocésain de l'Association Lacordaire et Ste - Jeanne - d'Arc pour le Sault-Sainte-aMrie, A. J. Melanson, communiquait au journal L'Ami du Peuple, le programme de la journée Lacordaire qui aura lieu dimanche le 17 septembre à la paroisse St-Jean-de-Brébeuf.

10 h. a.m. Inscription. Conseillers locaux paroissiaux, Eglise St-Jean-de-Brébeuf de Sudbury.

10.30 h. a.m. Réunions: Les officiers du diocèse rencontrent le Dr Réginald Grand'Maison, président national. Il sera présenté par M. Antonia Godbout, vice-président diocésain et coordinateur.

Midi: Diner. Chacun est libre.

1.20 h. p.m. Ouverture: Salle St-Jean - de - Brébeuf. M. Omer Nault, 1e vice-président.

1.30 h. p.m. Panel: Les jeunes abstinents. La discussion est dirigée par le Conseil diocésain des jeunes et M. Constant Proulx, directeur et 2e vice-président.

2.00 h. p.m. Allocution: Le Révérend Père Boucher, o.m.i. Assistant - aumônier général Lacordaire.

2.30 h. p.m. Activités. Changements de décoration et initiation Lacordaire.

3.00 p.m. Allocution: Mme Aimé Robitaille, propagandiste des Cercles Ste-Jeane-d'Arc d'Elliot Lake.

3.30 h. p.m. Allocution: M. le Dr Réginald Grand'Maison, président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc. Il est présenté par M. A. J. Melanson, président diocésain pour le Sault-Ste-Marie.

Remerciements: M. Germain Bourgeois, secrétaire diocésain.

Conclusions: Le Père Jules-Ed. Larose, aumônier diocésain.

5.15 h. p.m.-Messe: en l'église St-Jean-de-Brébeuf.

Banquet: Salle paroissiale.

LE BANDITISME . . .

(Suite de la page 1)

blée à peine commencée et obliger tout le monde à vider l'Arena.

A la suite de ces démonstrations, les chefs syndicaux du CTC ont manifesté leur étonnement et leur dégoût devant une telle situation.

Les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir — trois dirigeants de l'Union internationale (Solski, Smith et Thibault) ont été accusés de rassemblement illégal, mis sous arrêt, et libérés sous cautionnement de $300 chacun. Onze supporteurs de cette faction ont subit le même sort. Leur cause sera entendue au début d'octobre.

Devant tous les témoignages de félicitations et d'encouragement reçus par les membres du local 598 dans leurs efforts d'affiliation avec le Congrès du travail du Canada, il est moralement certain à l'heure actuelle que les travailleurs de Sudbury sortiront victorieux de cette bataille. Pour ce faire et selon le conseil de M. Jodoin, il faudra faire partie le plus tôt possible de la grande famille ouvrière canadienne en formant leur propre local au sein des "Métallos unis d'Amérique (Steelworkers). Ces derniers acceptent depuis lundi les demandes d'adhésion à leur syndicat et tentent de gagner à leur cause la majorité des membres de toutes les unions sous la juridiction du local 598. Cette campagne de recrutement va bon train . . . plusieurs centaines de cartes ont déjà été signées.

IL Y A PISTACHES ET PISTACHES!

— Une curiosité de la taxe au détail —

TORONTO — Les prix de détail en Ontario, tout le monde le sait, ont grimpé de 3% depuis le 1e septembre. Ce taux d'une nouvelle taxe de vente devrait rapporter au gouvernement provincial la jolie somme de $150,000,000 par année.

Depuis assez longtemps on prévoyait cette taxe. Deux provinces seulement, au Canada, n'ont pas encore de taxe de vente. Il s'agit de l'Alberta et du Manitoba.

M. Frost se défend bien d'aimer les taxes encore moins de les imposer mais d'après notre premier ministre il fallait le faire pour être logique avec nous-même devant l'essor économique de la province à l'heure actuelle.

Sauf quelques exceptions, tout ce qui coûte plus de 17c. est taxable. Ce fut toute une besogne de déterminer quels seraient les articles exempts de taxe. Les aliments séparés ne sont pas taxable mais les bonbons le sont et c'est alors que nous rencontrons cette curiosité pas ordinaire: **les pistaches salées ou ordinaires ne sont pas taxables mais les pistaches recouvertes de sucre le sont!**

L'ANARCHIE . . .

(Suite de la page 1)

parle de psychanalyse sans en rien connaître. Nous sommes devenus, sur ce plan des idées, des morphinomanes. Pas un moment qu'une personne de la société ne parle de ces pilules, de ses tranquillisants, de son psychiatre. Baissez un peu la vapeur, messieurs! Il est inutile de dépenser des millions pour guérir notre monde de ses angoisses, si au même moment, les Gouvernements ne font rien pour tuer le mal à la source. Il y a toute une gamme d'empoisonneurs de conscience, de sadiques. Jamais on ne protégera trop notre jeunesse, la jeunesse du monde entier, le meilleur capital de l'avenir. Apprenons-leur qu'il y a autre chose, sur la terre, que la loi de la jungle, des tricheries, des doubles consciences, et que l'ORDRE est plus garant du progrès que l'anarchie.

ROGER BRIEN

LISEZ ET FAITES LIRE L'AMI DU PEUPLE

Le sénateur Bradette meurt à 75 ans

COCHRANE — Le sénateur Joseph-Alfred Bradette, ancien orateur adjoint à la Chambre des communes, est décédé à Cochrane récemment à l'âge de 75 ans.

Le sénateur Bradette descendait de l'une des premières familles de colons établies au Canada durant le régime français. Il a été élu député de Cochrane à la Chambre des Communes en 1926 et réélu quatre fois au cours des 23 années suivantes. Il fut nommé vice - président de la Chambre en 1943 et au Sénat dix ans plus tard.

La mort du sénateur Bradette créé une quatrième vacance sur les 102 sièges du Sénat où l'on compte maintenant 70 libéraux et 25 conservateurs, un indépendant libéral et deux indépendants.

Robin Hood ET LE SALON DE L'ALIMENTATION PRÉSENTENT

CUISINE FINE POMMES ET FARINE

CONCOURS

DE LA MEILLEURE RECETTE

Etole de vison de $1,000. de Reid Fourrures Inc.

Radio-phono-stéréo AM et FM haute fidélité "La Comtesse" Clairtone (S-250)

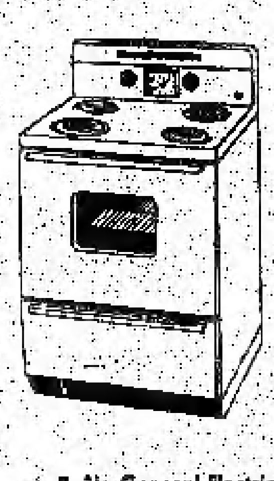

Poêle General Electric 30", 4 éléments, modèle 1962.

Vous trouverez des formules de participation ainsi que les conditions du concours à votre épicerie. Mais n'oubliez pas de joindre à chacune de vos recettes un certificat de garantie de la Farine Robin Hood (ou un fac-similé acceptable).

Envoyez-nous vos recettes préférées, comprenant nécessairement des pommes et de la farine.

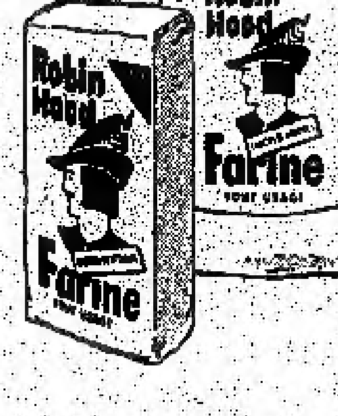

Vous aussi vous pouvez . . .

avec **Robin Hood** pré-tamisée!

Congrès

LACORDAIRE

du

Diocèse du Sault-Ste-Marie

"Dieu premier servi"

Paroisse St-Jean-de-Brébeuf

Sudbury, Ontario

DIMANCHE, LE 17 SEPTEMBRE

1961